

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2014

Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Alain MESBAH-SAVEL, Jérôme MONTAGNE, Baptiste LIVERSET, Françoise PONSONNET, Thibaut MAZET, Philippe LARNAUD, Bernard VICTOURON, Myriam JEAN, Bernard MAGNOULOUX

Absents : Nathalie VILET (pouvoir à Myriam JEAN), Jérémy SIRGUEY (pouvoir à Baptiste LIVERSET), Delphine ANDRÉ, Nadège FRACHISSE.

Urbanisme :

Certificat d'Urbanisme d'information : Quartier de JUST parcelle n° BM 25, 246, 249 (M. SERAFINI)

Déclaration Préalable : ZA de Lachaux parcelle ZK 164 et ZL 20 (M. SOVIGNET Luc) division de la parcelle en vue de construire.

Terrain du Charencey : Un second devis pour l'aménagement de la parcelle a été demandé à un autre géomètre.

Participation frais scolaires :

À la commune de Colombier le Vieux pour un élève scolarisé à l'école publique : 514 €

À la commune de Saint-Félicien pour quatre élèves scolarisés à l'école publique : 523,42 € par élève soit un montant de 2093.68 € (coût moyen départemental par élève)

Adopté à l'unanimité.

Subventions aux associations :

ACCA St Victor 216 €,

ACPG CATM 174 €,

Amicale Boule 600 €,

Amitiés en chansons 82 €,

Espoir St Victor 780 €,

Ass conjoints survivants 120 €,

Cyclo St Victor 400 €,

Intergénération 400 €,

les Trois Clochers 500 €,

la Prévention routière 110 €,

US Croix du Fraysse 600 €,

les Brins d'Argent 300 €,

APEL 300€,

Classes de découverte 500 €,

ADMR St Félicien 400 €,

ADMR la Croix du Fraysse 400€,

Hôpital de St Félicien (animation) 500 €,

Jeunes agriculteurs (Fête du labour) subvention exceptionnelle : 500 €.

Approuvé par 12 voix pour et 1 abstention.

Motion de l'Association des Maires de France sur la baisse des dotations aux communes :

Approuvé par 12 voix pour et 1 contre.

Présence du Loup en Ardèche : délibération proposée par la FDSEA et les jeunes agriculteurs contre la présence du loup en Ardèche. Approuvé par 8 voix pour, 3 abstentions et 2 contre.

ATESAT : lecture de la lettre d'information de Monsieur le Préfet annonçant la suppression de la mission ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des Raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) le 1 janvier 2015

Personnel communal : Un agent communal fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1 novembre 2014. Une procédure de recrutement a été mise en place avec annonce à Pôle Emploi pour un contrat d'une durée de six mois.

Station d'épuration des Clôts :

L'Etude géotechnique est faite, la réalisation est possible sur le terrain adjacent à la parcelle appartenant à la commune. Une discussion a lieu sur l'implantation actuelle et l'implantation prévue lors du projet et l'éventuel surcoût de la station
L'installation est prise en charge par une subvention de 25 % de l'Etat (DETR) et de 15% par le Conseil Général. L'agence de l'Eau n'a pas encore répondu à la demande

Pot d'accueil camping : la première réception a eu lieu le 12 juillet et sera reconduite tous les lundis de la saison touristique à 19 h.

Bâtiments communaux : Création d'une commission bâtiments : Maurice AUDRAS, Jacques FRANCOIS, Jérôme MONTAGNE, Françoise PONSONNET, Baptiste LIVERSET, .

Crèche Intercommunale :

La Communauté de Communes projette la création d'une antenne de la crèche de St Félicien avec une possibilité d'implantation à St Victor.

Tarifs gîtes municipaux

Une révision des prix de 2015 aura lieu avec une augmentation de 1%

Divers :

- Camping : les gérants seront sollicités pour la fourniture d'un état de la fréquentation des emplacements de camping. Il est rappelé des problèmes de présence téléphonique.
- Camping sauvage : une clarification de la législation est demandé.
- Un bilan du coût réel de l'investissement du bâtiment de Deyras est demandé et les résultats d'exploitation de ce même bâtiment. Un point sera fait sur ce sujet et sur la situation financière de la commune dans le bulletin municipal.
- Piboles : le 6 septembre et le 13 septembre (à la salle de Pouyol)

Agenda :

Prochaine Réunion du conseil le 26/08/2014

Commission communication : 22/07/2014

Bulletin municipal : fourniture des articles pour le 1 septembre.